****

FICHE D’INFORMATION AUX CANDIDATS

**AVIS N°** 23\_0071

|  |
| --- |
|  |

À Marseille, le 13/04/2023

Direction Générale Adjointe « la ville Protégée »

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Objet**: Prestations de travaux de mécanique générale, travaux annexes de mécanique et/ou de carrosserie au profit des véhicules du bataillon de marins-pompiers de Marseille et de la Direction des Transports et des Véhicules de la ville de Marseille, en 2 lots :

* Lot 1 : Prestations de travaux de mécanique générale, de travaux annexes de mécanique et de carrosserie sur véhicules utilitaires sanitaires de marque MERCEDES, du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille ;
* Lot 2 : Prestations de travaux de mécanique générale et de travaux annexes de mécanique sur véhicules poids lourds et poids lourds 4x4 de marques IVECO et FIAT, du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille et de la Direction des Transports et des Véhicules de la ville de Marseille ;

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Nous vous informons que le DCE relatif à la consultation citée en objet a été modifié, en ce qui concerne les dispositions portant sur le lot 2, à savoir :

* AE\_LOT\_2\_AAPC\_23\_0071 : modification de l'intitulé du lot 2 (ART. 3\_OBJET) ;
* AE\_LOT\_2\_Annexe 2\_AAPC\_23\_0071\_TAUX REMISE LOT 2 :
	+ modification de l'intitulé de l'article 2 ;
	+ ajout d'un taux de remise par marque de pièces de rechange (ART. 2.1) ;
	+ intégration des équipementiers des PL de marque FIAT (ART. 3\_Taux de remise pour pièces de rechange selon l'équipementier).
* CCAP\_AAPC\_23\_0071 : modification de l'intitulé du lot 2 (ART. 1.3.1\_Décomposition en lots).
* CCTP\_AAPC\_23\_0071 :
	+ modification de l'intitulé du lot 2 (ART. 1.1\_Objet de la consultation) ;
	+ modification du nombre de PL (ART. 1.2\_Description succincte) ;
	+ ajout de marques « équipementier » (ART. 2.1 Dispositions générales/Obligations du titulaire).
* CCTP\_Annexe 1\_AAPC\_23\_0071\_LISTE VEHICULES : ajout de PL de marque FIAT (ART. 2\_Liste des véhicules composant le parc objet du lot 2).
* RC\_AAPC\_23\_0071 : modification de l'intitulé du lot 2 (ART. 2.1.1\_Décomposition en lots).
* RC\_Annexe\_3\_AAPC\_23\_0071\_DQE\_LOT 2 : modification de l'intitulé du tableau D (ART. 3\_Prix unitaires des pièces de rechange et accessoires).

**SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION**

* Aucune modification des documents de la consultation n’a été effectuée à ce jour.

Les candidats devront répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Il est demandé aux candidats de veiller à bien prendre en compte cette dernière version des documents dans leur offre. Toute version antérieure à celle modifiée ce jour, remise au titre de l'offre, ne pourra pas être acceptée et entraînera l'irrégularité de l'offre pour le lot n°2.

La date limite de remise des offres prévue le 9 mai 2023 à 16h00 est maintenue.

|  |
| --- |
| Texte du message électronique à renseigner dans MPE :**Objet : Modification de DCE** - Prestations de travaux de mécanique générale, travaux annexes de mécanique et/ou de carrosserie au profit des véhicules du bataillon de marins-pompiers de Marseille et de la Direction des Transports et des Véhicules de la ville de Marseille, en 2 lots :* Lot 1 : Prestations de travaux de mécanique générale, de travaux annexes de mécanique et de carrosserie sur véhicules utilitaires sanitaires de marque MERCEDES, du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille ;
* Lot 2 : Prestations de travaux de mécanique générale et de travaux annexes de mécanique sur véhicules poids lourds et poids lourds 4x4 de marques IVECO et FIAT, du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille et de la Direction des Transports et des Véhicules de la ville de Marseille ;

Madame, Monsieur,Dans le cadre du marché public cité en objet, vous pourrez trouver, en suivant le lien indiqué à la suite de ce message, un fichier contenant une information de modification des documents de la consultation.La date limite de remise des offres initialement prévue le 09/05/2023 à 16h00 est maintenue. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de ma considération distinguée.La Ville de Marseille |